



## Grève du 7 mars : Soutien à la mobilisation sociale contre la réforme des retraites

**La municipalité a décidé de manifester publiquement son soutien à la mobilisation sociale du 7 mars et d'adapter son service public pour limiter les contraintes sur les usagers et les usagères.**

La majorité municipale s'oppose à cette réforme **particulièrement injuste pour les femmes**, nombreuses à la Ville de Grenoble, et qui **semble ignorer les réalités vécues**, dont celles des métiers usants de nombre d'agents et d'agentes de terrain des collectivités territoriales.

### MESURES EXCEPTIONNELLES

- ▶ **Fermeture exceptionnelle de l'accueil de l'Hôtel de Ville** le 7 mars, sauf pour les personnes ayant des rendez-vous pris avec les services pour des démarches administratives en cours (Etat-civil...), qui seront traitées par les agent-es non grévistes présent-es.
- ▶ **Déploiement de banderoles de soutien au mouvement social** sur l'Hôtel de Ville et Claudel.
- ▶ **Annulation de toute restauration scolaire et accueil périscolaire** le 7 mars. Le 9 mars, la restauration sera maintenue uniquement sous forme de pique-nique (fourni par les familles), là où un personnel suffisant sera disponible. Le 10 mars, un service de restauration allégé est prévu.